

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00272

**AMENAGEMENT RUE DU COLONEL MAREY - CONVENTION AVEC LE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE RELATIVE AUX TRAVAUX DANS LE COLLEGE
JULES VALLES**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 30 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Rémy GUYOT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Roland GOUJON

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170515-D20170027210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170712

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

AMENAGEMENT RUE DU COLONEL MAREY - CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE RELATIVE AUX TRAVAUX DANS LE COLLEGE JULES VALLES

Dans le cadre de l'aménagement de la rue du Colonel Marey en boulevard urbain, les abords du collège Jules Vallès à Saint-Etienne doivent faire l'objet de modifications au niveau du parvis d'entrée. En particulier, une partie de la clôture doit être déplacée et modifiée par Saint-Etienne Métropole.

De plus, le Département de la Loire, souhaite profiter de la réalisation de ces travaux de modification de clôture du collège pour améliorer la qualité esthétique de la clôture et harmoniser l'ensemble du linéaire en façade du collège.

Enfin, les travaux d'aménagement du boulevard urbain nécessitent, au titre des mesures compensatoires, le renforcement de l'isolation acoustique des fenêtres des logements de fonction du collège situées en façade de la rue colonel Marey. Ce renforcement sera assuré par un remplacement des menuiseries anciennes.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'opération d'aménagement de la rue du Colonel Marey. Le financement des travaux de clôture sera réparti entre Saint-Etienne Métropole et le Département selon la clé de répartition suivante :

- 32 % pour Saint-Etienne Métropole,
- 68 % pour le Département.

Le coût prévisionnel de la clôture s'élève à **68 930 € HT**.

Le financement des travaux de remplacement des menuiseries sera assuré en totalité par Saint-Etienne Métropole au titre des mesures compensatoires acoustiques du projet.

Il est donc nécessaire de passer une convention avec le Département pour définir les modalités d'organisation et de financement de ces travaux.

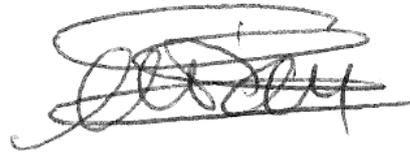
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention avec le Département de la Loire relative aux travaux dans le Collège Jules Vallès à Saint-Etienne,**

- la dépense correspondante sera imputée à l'opération n° 373 du budget Voirie de l'exercice 2017.
- la recette correspondante sera imputée au compte 23 de l'opération 373 Colonel Marey.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU